

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 21/10/2021 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale – ARASS
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin de santé publique
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : <b>9461</b> CENTRE DE TRAVAIL : 385
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PAPEETE - ARASS - 63, rue du commandant Destremeau - Immeuble LO, face au temple protestant de Paofai
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin de santé publique est chargé du contrôle de l'application de la réglementation sanitaire et sociale. Il contribue à son élaboration et à son évolution.
9	EFFECTIFS ENCADRES      A      B      C      D      Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du bureau de la planification, de l'inspection et du contrôle + le Directeur de l'ARASS.
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un poste informatique relié à Internet et à une imprimante réseau – téléphone
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Disponibilité importante ;</li><li>- Diversités des activités et des interlocuteurs ;</li><li>- Déplacements possibles sur l'ensemble des îles de la Polynésie française.</li></ul>
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contribuer à l'élaboration de projets de textes réglementaires en matière sanitaire et sociale ;</li><li>- Organiser les filières de santé ;</li><li>- Animer des réseaux de professionnels de santé ;</li><li>- Produire toutes les recommandations nécessaires à la bonne compréhension des textes et à l'uniformisation de leur application ;</li><li>- Instruire les demandes d'autorisation et d'agrément, assurer le secrétariat des commissions afférentes ;</li><li>- Enregistrer les diplômes des professionnels et contrôler les professionnels de santé ;</li><li>- Inspecter et contrôler tous les organismes et personnes morales soumis à un régime d'autorisation ou d'agrément ;</li><li>- Contrôler la continuité et la qualité des soins, participer à la sécurité sanitaire et veiller à la qualité et à la sécurité des actes médicaux ;</li><li>- Evaluer, auditer les prises en charge dans les établissements de soins et médico-sociaux ;</li><li>- Assurer les relations avec les ordres professionnels ;</li><li>- Participer à la conception, à la coordination de la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de santé publique ;</li><li>- Contribuer à l'organisation des soins ;</li><li>- Se préparer à répondre aux situations d'urgence sanitaire et aux catastrophes ;</li><li>- Contribuer à l'élaboration des nomenclatures des actes de professionnels.</li></ul>
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"><li>- Elaborer et mettre en œuvre des outils de suivi et d'évaluation de ses activités ;</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser, le cas échéant, des études et des missions spéciales dans le cadre de ses attributions ;</li> <li>- Participer à l'enseignement, à la formation dans le domaine de la santé publique ;</li> <li>- Animer des réseaux de professionnels et conduire des réunions avec les partenaires ;</li> <li>- Concevoir et conduire des projets ou des études ;</li> <li>- Promouvoir et valoriser les bonnes pratiques professionnelles.</li> </ul>
--	---

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : MEDECIN
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'état de docteur en médecine ;</li> <li>- Diplôme d'études spécialisées de médecine générale ou qualification en médecine générale ;</li> <li>- Diplôme d'études spécialisées de santé publique et médecine sociale ;</li> <li>- Titres ou certificats permettant l'exercice de la profession de médecin de santé publique sur le territoire français.</li> </ul>

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Connaissances requises</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit administratif général ;</li> <li>- Régime des autorisations du domaine sanitaire ;</li> <li>- Régime des autorisations du domaine médico-social ;</li> <li>- Rédaction des textes réglementaires du domaine de la santé et du médico-social ;</li> <li>- Environnement professionnel du domaine d'activité ;</li> <li>- Gestion des risques et démarche d'amélioration continue de la qualité ;</li> <li>- Politiques de santé et réseaux de santé ;</li> <li>- Éthique et déontologie ;</li> <li>- Nomenclature des actes et des produits de santé.</li> </ul> </li> <li>▪ <u>Savoir-faire requis</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils de pilotage et contrôle d'une inspection ;</li> <li>- Techniques de rédaction d'un texte réglementaire ;</li> <li>- Techniques de rédaction des rapports ;</li> <li>- Analyse des données de santé ;</li> <li>- Animation des groupes de professionnels ;</li> <li>- Prise de parole en public ;</li> <li>- Conduite de réunion ;</li> <li>- Gestion de projet.</li> </ul> </li> <li>▪ <u>Savoir être requis</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe ;</li> <li>- Être autonome et rendre compte ;</li> <li>- Être force de proposition, faire preuve de réactivité, d'initiative et d'imagination ;</li> <li>- Faire preuve de souplesse et d'adaptabilité ;</li> <li>- S'impliquer dans la structuration et l'organisation interne de l'ARASS.</li> </ul> </li> </ul>		X	X X X X X X X
			X	X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience en administration sanitaire et sociale ou Agence régionale de santé
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : à déterminer en fonction de l'expérience professionnelle
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans.
----	--

Le Chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :